

Aéroports de Paris

Décision n° ESC/2004/OAP/109 du 30 juin 2004 du directeur de l'escale d'Aéroports de Paris modifiant la décision n° ESK/2003/OAP/241.32 du 21 juillet 2003 portant délégation de signatureNOR : *EQUA0410227S*

Le directeur de l'Escale Gonzalve de Cordoue,

Vu le code de l'aviation civile, notamment les articles R. 252-8, R. 252-11, R. 252-12, R. 252-12-1 à 4 et R. 252-18 ;

Vu la décision n° PR/2003/2303 du 21 juillet 2003 portant délégation de pouvoir du président au directeur général et, avec l'accord de celui-ci, aux directeurs et aux cadres dirigeants, et les autorisant à déléguer leur signature aux cadres ;

Vu la décision n° DG/2003/2307 du 21 juillet 2003 portant délégation de pouvoir aux directeurs et cadres dirigeants et les autorisant à déléguer leur signature aux cadres ;

Vu la décision n° ESK/2003/OAP/241.32 du 21 juillet 2003 portant délégation de signature du directeur de l'Escale aux cadres de la direction, modifiée par la décision ESC/2003/OAP/357.45 du 21 décembre 2003,

Décide :

Article 1^{er}

Les annexes I, I bis, II et III de la décision ESK/2003/OAP/241.32 du 21 juillet 2003 sont abrogées et remplacées par celles jointes à la présente décision.

Le directeur,
G. de
Cordoue

ANNEXES I ET I BIS
À LA DÉCISION N° ESC/2004/OAP/109 DU 30 JUIN 2004
Déléгатaires de l'annexe I

Mme Dabaghy-Soulié (Isabelle) ;
M. Mériguet (Daniel) ;
M. de Crémiers (Lionel) ;
M. Denoual (Jean-Yves) ;
M. Laurent (Christophe).

Déléгатaires de l'annexe I bis

M. de Crémiers (Lionel) ;
M. Denoual (Jean-Yves) ;
M. Laurent (Christophe).

ANNEXE II
À LA DÉCISION N° ESC/2004/OAP/109 DU 30 JUIN 2004
Déléгатaires

Mme Brisbois (Césaréa) ;
M. Mériguet (Daniel) ;
M. de Crémiers (Lionel) ;
M. Denoual (Jean-Yves) ;
M. Laurent (Christophe) ;
Mme Dabaghy-Soulié (Isabelle) ;
M. Leroux (André) ;
M. Leroux (Fabrice) ;
Mme Muriel (Mireille) ;
M. Teillaud (Gérard) ;
Mme Lapeyre (Chloé) ;
Mme Daniel (Héloïse) ;

M. Cagnon (Jean) ;
Mme Chibout (Florence) ;
M. Leroux (Fabrice) ;
M. Lacote (Régis).

ANNEXE III
À LA DÉCISION N° ESC/2004/OAP/109 DU 30 JUIN 2004

EN CAS D'ABSENCE ou d'empêchement de	DÉLÉGATION EST DONNÉE À
Mme Dabaghy (Isabelle)	Tout autre délégué cité dans l'annexe I
M. Mériguet (Daniel)	Mme Daniel (Héloïse) ; M. Cagnon (Jean).
M. de Crémiers (Lionel)	Tout autre délégué cité dans l'annexe I
M. Denoual (Jean-Yves)	Mme Muriel (Mireille) ; M. Leroux (André) ; M. Leroux (Fabrice).
M. Laurent (Christophe)	Mme Lapeyre (Chloé) ; M. Teillaud (Gérard) ; Mme Chibout (Florence) ; M. Lacote (Régis).